



Saint-Jean-sur-Couesnon
Photo : Benjamin Baroukh



édito



Voici 2020 ! Une nouvelle décennie s'ouvre à nous, c'est assez rare pour le souligner et en profiter ! J'espère que vous avez toutes et tous passé de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos familles et de vos amis. En ces temps où l'actualité sociale est perturbée, ces moments de partages sont importants pour tous.

Vous avez entre vos mains le dernier bulletin municipal du mandat 2014-2020, qui est le fruit d'une préparation minutieuse, ce qui me permet tout d'abord de saluer le travail important de la commission communication de notre commune nouvelle.

Alors que nous approchons de la fin du mandat, je tiens à remercier l'ensemble des élus actuels pour leur travail et leur temps consacré depuis 6 ans, et même beaucoup plus pour certains. Je salue ainsi particulièrement la fin annoncée des mandats de Messieurs Jules Masson et Pierre Prodhomme, en les remerciant pour leur engagement tout au long de ces années.

Ce mandat n'a pas été simple : malgré la baisse continue des dotations, le maintien des services à la population et de nos commerces a été une de nos priorités. Avec la nécessaire application de la loi NOTRe, nous avons dû choisir notre nouvelle intercommunalité, et aujourd'hui notre intégration à Fougères Agglomération est une réelle réussite.

Un an après la fusion de nos quatre communes historiques, le bilan du fonctionnement de Rives-du-Couesnon est très positif.

De nombreux dossiers ont été traités, certains sont toujours en cours, et d'autres encore n'en sont qu'au stade de projet dans nos têtes.

Nous allons dans quelques semaines vivre le renouvellement de l'équipe municipale, et ce sera l'occasion de donner une nouvelle dynamique et un nouveau souffle à notre commune, toujours dans l'intérêt collectif. Avec une équipe renouvelée d'élus, mais aussi dans la continuité de notre fusion, il faudra poursuivre le travail toujours nécessaire destiné au bien-être des habitants de notre commune, à l'amélioration continue des services et au portage de projets structurants de notre territoire.

Cette équipe sera, comme écrit dans notre Charte de la commune nouvelle, représentative de la population des 4 communes déléguées.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin une invitation à la cérémonie unique des vœux de la municipalité de Rives-du-Couesnon, qui aura lieu le vendredi 10 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon. Ce sera une belle occasion de montrer et partager ensemble notre unité.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2020 et une bonne lecture,

**David Lebouvier,
Maire de Rives-du-Couesnon**



SOMMAIRE

- 05 Délibérations du conseil municipal
- 08 #HTAG - Hébergement Touristique d' Avant-Garde
- 10 Saint-Marc-sur-Couesnon - Réflexion partagée sur le bourg et ses abords
- 12 Retour en images sur les inaugurations
- 14 État civil
- 16 Urbanisme
- 17 Bienvenue aux nouveaux habitants / Infos élections
- 18 PAE - RIPAME - Micro-crèche - PMI
- 20 Écoles - RPI du Couesnon
- 22 Enfance / Jeunesse / Seniors
- 24 Bibliothèques
- 26 Associations
- 38 Transports
- 42 CLIC Haute Bretagne
- 43 SMICTOM
- 44 Classes 9
- 46 Les divers services

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 4 juillet 2019

Parmi les 51 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (10) :

V. Baron, Y. Boulay, I. Charraud, K. Cochet, C. Gillette, W. Godeux, L. Jaloin, L. Lemoine, R. Roger, F. Vallée

Absents (14) :

P. Auffret, S. Bobet, JP. Boutel, J. Bouvet, A. Chesnel, JM. Clairay, L. Danko, T. Gidel, G. Jourdan, P. Labbé, S. Meur, C. Pégné, E. Pelé, JM. Prieur

Approbation de la modification du plan local d'urbanisme de Saint-Jean-sur-Couesnon

Le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme de Saint-Jean-sur-Couesnon portant essentiellement sur la suppression de la marge de recul inconstructible définie de part et d'autre de la RD 812.

En effet, au moment de la mise en place du PLU en 2007, cette voie était classée voie à grande circulation et les constructions devaient être implantées au-delà des marges de reculement imposées par le code de l'urbanisme.

Aujourd'hui, cette voie n'est plus classée voie à grande circulation. En conséquence, une adaptation des règlements graphique et littéral a été apportée au document initial.

Il est précisé qu'il n'y a pas eu de modification de zonage.

Ce dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Jean-sur-Couesnon aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Assainissement collectif : contrôle de conformité du raccordement au réseau lors des cessions d'immeubles

Depuis le 1^{er} juillet 2019, un contrôle de conformité du raccordement au réseau d'assainissement des installations privées est obligatoire à l'occasion de chaque vente d'un bien immobilier situé en zone d'assainissement collectif.

La commune a confié cette mission de contrôle à la société STGS proposant ainsi un tarif préférentiel pour les vendeurs.

Restauration et garderies scolaires

Le prix du repas est fixé à 3,71 € pour l'année scolaire 2019/2020 soit une augmentation de 1,08 % appliquée par la société Convivio qui livre les repas.

Le tarif garderie est maintenu à 0,70 € la demi-heure.

Depuis la rentrée, les agents du service périscolaire disposent de tablettes en vue de pointer la présence des enfants bénéficiant de la cantine et de la garderie. Ainsi le service est plus aisé et plus fiable pour tous.

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 11 septembre 2019

Parmi les 51 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (9) :

V. Baron, Y. Boulay, K. Cochet, D. Froc, V. Georgeault, JP. Guénard, B. Rallier, D. Royer, JF. Vallée

Absents (17) :

P. Auffret, S. Bobet, JP. Boutel, J. Bouvet, A. Chesnel, D. Chidenne, JM. Clairay, L. Danko, T. Gidel, G. Jourdan, P. Labbé, P. Legay, L. Lemoine, S. Meur, E. Pelé, JM. Prieur, E. Rochelle

Approbation du diagnostic complet et poursuite de l'étude de rénovation du presbytère de Saint-Georges-de-Chesné

Le diagnostic complet portant sur l'opération de réhabilitation et d'extension du presbytère de Saint-Georges-de-Chesné a été présenté au conseil municipal.

La phase suivante permettra d'entrer dans une démarche concrète de conception avec deux journées de démarches participatives animées par le Pôle Énergie climat du Pays de Fougères les 13 et 27 septembre.

Ces ateliers permettront au cabinet d'architecture de proposer différents scénarios possibles d'aménagement sur les plans issus du diagnostic en vue de réaliser les études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif avant la réalisation du permis de construire.

Amendes de police : aménagement piétonnier protégé de la Juhellerie et parking de Saint-Marc-sur-Couesnon

La somme de 10 379 € a été attribuée à la commune par le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine au titre de la répartition 2019 du produit des amendes de police 2018 relatives à la circulation routière pour l'aménagement piétonnier protégé de la Juhellerie sur Saint-Jean-sur-Couesnon (5 029 €) et pour le parking de Saint-Marc-sur-Couesnon (5 350 €).

Taxe d'aménagement

Pour mémoire, les communes historiques avaient institué la taxe d'aménagement, outil de financement des équipements publics, et avaient fixé des taux d'aménagement entre 2,5 % et 4 % selon les secteurs. Le conseil municipal a décidé d'harmoniser sur l'ensemble du territoire communal un taux de principe de 3 %.

Point sur le dossier judiciaire du commerce de Saint-Marc-sur-Couesnon et sur le devenir de celui-ci

Par ordonnance du 12 juillet 2019, le juge des référés a ordonné la libération des lieux et l'expulsion de Mme Lemonnier, qui a saisi le juge de l'exécution pour solliciter un délai de grâce le 25 juillet 2019. L'audience prévue le 29 août 2019 a fait l'objet d'un report au 12 septembre 2019 car le juge souhaitait obtenir des pièces complémentaires.

À nouveau, cette audience a été reportée puisque Mme Lemonnier a réclamé une demande d'aide juridictionnelle. Après expulsion, la commune lancera un appel à candidature pour mettre en place un repreneur.

Extrait du compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 10 octobre 2019

Parmi les 51 élus du conseil municipal, étaient :

Absents excusés (11) :

V. Baron, S. Bobet, Y. Boulay, K. Cochet, S. Février, C. Gillette, W. Godeux, A. Jouvin, P. Legay, B. Rallier, A. Voutat

Absents (10) :

P. Auffret, JP. Boutel, A. Chesnel, JM. Clairay, L. Danko, T. Gidel, G. Jourdan, S. Meur, E. Pelé, JM. Prieur

Contrat d'objectifs de Saint-Marc-sur-Couesnon : présentation du diagnostic global – phase 1

L'atelier Lau, cabinet d'architecture et d'urbanisme retenu pour élaborer le contrat d'objectifs développement durable, représenté par Nadège Mazoué, a rendu compte à la fois du kiosque organisé les 20 et 21 septembre derniers sur Saint-Marc-sur-Couesnon et des réflexions menées par le comité de pilotage (COPIL) réuni le 2 octobre. Les enjeux de la revitalisation du centre bourg sont les suivants :

- Enjeu n° 1 : engager des partenariats à l'échelle supra-communale pour apaiser les circulations et développer les mobilités douces aux abords du bourg (en partenariat avec l'État / le Département/ l'Agglomération...).

- Enjeu n° 2 : remobiliser les potentiels de développement de l'habitat et explorer finement des pistes de renouvellement du bourg et du Pâtis Buret.

- Enjeu n° 3 : conforter et rendre complémentaires les différentes polarités du bourg.

- Enjeu n° 4 : constituer un maillage de liaisons douces aux différentes échelles, pour les déplacements quotidiens et les loisirs.

- Enjeu n° 5 : renouer avec le Couesnon, lien naturel avec les autres bourgs et paysage singulier de la commune.

Un espace de débats et de questionnements sur les scénarios élaborés sera proposé aux élus volontaires, aux partenaires tels que l'Établissement public foncier de Bretagne, les services du Département et l'Agglomération.

Ces scénarios et esquisses seront soumis au comité de pilotage puis au conseil municipal.

HTAG : présentation du scénario retenu par le comité de pilotage

Le Pays de Fougères accompagne la commune dans la mise en forme du projet Hébergement Touristique d'Avant-Garde (HTAG). Mme Geslot, chargée de mission au Pays de Fougères, a animé deux journées participatives en vue de mener un travail collaboratif de conception autour de trois groupes composés d'élus, d'habitants de la commune historique Saint-Georges-de-Chesné, du personnel de la commune, d'experts du tourisme (SPL de Fougères, Département et Région), d'experts en énergie (Pays de Fougères et Département) et de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

À l'issue de cette démarche participative, deux scénarios "bâtiment" se sont dégagés. L'assemblée a validé le scénario n° 2 qu'avait retenu le comité de pilotage (COPIL) en vue de poursuivre le projet en phase d'avant-projet sommaire.

Programme de travaux de voirie 2019/2020 : attribution du marché

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commission voirie et réseaux a étudié les différents travaux de voirie de modernisation et de renforcement à envisager sur les communes historiques en collaboration avec le responsable du service technique.

L'entreprise Galle TP est retenue pour réaliser le programme de travaux de modernisation et de renforcement de voirie 2019/2020 en 2 tranches, soit une tranche ferme d'un montant de 95 701,00 € HT et une tranche optionnelle d'un montant de 155 646,25 € HT. Par ailleurs, l'entreprise Henry Frères s'est vue attribuer le marché de travaux de modernisation de voirie route de la Bougaignière à Saint-Marc-sur-Couesnon pour un montant de 40 627,79 € HT.

Versement du fonds de développement 2019 des communes

Le conseil communautaire de Fougères Agglomération a adopté la répartition du fonds de développement des communes (FDC) et a fixé le montant de l'aide à 39 021,00 € pour la commune de Rives-du-Couesnon.

L'assemblée sollicite cette subvention pour participer au financement des dépenses d'investissement de la commune sur 2019 (équipement informatique, travaux de voirie sur Saint-Marc-sur-Couesnon ou encore travaux de menuiserie dans l'école de Saint-Marc-sur-Couesnon et dans la salle des sports de Saint-Georges-de-Chesné).

Hébergement Touristique d'Avant-Garde



Ré-enchanter l'enclos presbytéral de Saint-Georges-de-Chesné en un nouveau concept d'hébergement touristique "à la bretonne"



En début d'année 2018, le Pays Touristique de Fougères lance un appel à projet HTAG (Hébergement Touristique d'Avant-Garde).

Les élus de Saint-Georges ont candidaté avec le dossier de réhabilitation de l'enclos presbytéral : la maison de curé, la grange dîmière, le jardin et son parc. Le projet présenté a été retenu car il présente un véritable potentiel pour développer une offre d'hébergement inédite sur le territoire.

Ce nouveau concept à caractère patrimonial sera 100 % éco-responsable et proposera une expérience de vacances unique et originale.



Dans le cadre du projet HTAG, une équipe de 20 personnes, compétentes en matière de tourisme et de patrimoine, du pays de Fougères, du Conseil régional et départemental, de la Chambre de commerce et d'industrie, et des élus ont travaillé pendant 2 jours afin de définir la clientèle-cible.

D'une capacité de 15 personnes, le gîte accueillera des familles, des tribus en quête d'espaces facilitant les regroupements, en respectant l'intimité de chacun.

Le lieu devra permettre de trouver un environnement calme, de détente, d'authenticité, en accord avec la nature préservée, tout en profitant d'un confort soucieux d'économie durable.

En mars 2019, la commune Rives-du-Couesnon a pris le relais et a missionné le cabinet d'architectes "Desir d'Espaces". Celui-ci est accompagné d'un bureau d'études des structures, des fluides et du paysage. Leur mission est scindée en 3 phases :

- La phase diagnostic a été présentée au conseil municipal le 5 septembre 2019. Au cours du mois de septembre, après deux journées de travail participatives, le groupe a proposé un scénario d'aménagement du gîte.
- Le cabinet d'architectes a présenté l'APS (avant-projet sommaire) au conseil municipal du 14 novembre 2019 qui l'a validé. Cette étape permet d'avancer vers :
- L'APD (avant-projet définitif) qui pourra être présenté et proposé pour validation lors de la réunion du conseil municipal du 19 décembre. Cette décision permettra d'engager définitivement le projet HTAG dans sa phase de réalisation.

La conception du projet repose sur la restructuration du presbytère, avec 2 studios au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage et un dortoir au second étage.

L'extension, dans la continuité de la maison, proposera une grande salle commune (cuisine, salon) pouvant accueillir 15 personnes, à l'étage 2 chambres et une mezzanine-dortoir. La grange d'origine constitue un espace de jeux, de détente, propice aux animations, expositions... en lien avec le jardin et le parc.

Le bâti ancien, à caractère patrimonial, sera rénové avec un objectif "BEPOS" (bâtiment à énergie positive) incluant des produits bio-sourcés locaux.

L'innovation architecturale caractérisera l'extension, faisant cohabiter l'ancien et le récent.

L'hébergement sera pensé comme un lieu d'expérimentation pour améliorer la gestion des ressources en eau et en énergie et la gestion des déchets dans le cadre des séjours touristiques.

Un bâtiment éco-géré, un hébergement connecté aux technologies modernes mais aussi connecté à son territoire et à ses activités, qui place l'humain au cœur de l'expérience de vacances.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Les élus de Rives-du-Couesnon mènent actuellement une réflexion sur la dynamique et le renouvellement du centre-bourg de la commune déléguée de Saint-Marc-sur-Couesnon.



Ils sont accompagnés par une équipe d'architectes-urbanistes de l'atelier Lau et de techniciens en voirie, réseaux et environnement afin d'élaborer un contrat d'objectifs développement durable (CODD). Le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Établissement public foncier de Bretagne en sont partenaires.

Dans le cadre de cette étude, l'attention est notamment portée sur l'offre de logements pour l'installation de nouveaux habitants, le besoin en salles associatives, le besoin de sécurisation de points dangereux et de cheminements doux (piétons et vélos...).

Pour partager cela avec les habitants, les architectes-urbanistes ont organisé un "Kiosque" les 20 et 21 septembre derniers dans le bourg de Saint-Marc-sur-Couesnon.

Ce dispositif, installé sur le parking de l'école récemment réaménagé, a permis de recueillir les appréciations et les attentes des habitants sur la commune. 45 contributions ont été récoltées sur ces deux journées. Les échanges ont été particulièrement riches pour la suite de l'étude.

Il en est notamment ressorti que la commune est particulièrement appréciée de ses habitants pour sa tranquillité et ses proximités avec les services, les emplois, et la vallée du Couesnon.

Les équipements présents donneraient aujourd'hui également satisfaction, notamment la médiathèque, l'aire de jeux et l'école.

La fermeture temporaire du bar-restaurant est regrettée.

Des manques de cheminements pour les piétons et vélos et l'absence de lieux de rassemblement et de rencontre pour les associations ont également été exprimés.

Le partage et la co-construction avec les habitants sont des modalités de travail importantes pour l'équipe d'étude et les élus dans cette démarche.

La première étape de diagnostic est fortement empreinte des échanges tenus lors du kiosque.

Ainsi, des axes de travail ont été arrêtés en conseil municipal d'octobre dernier et feront l'objet de propositions par l'équipe d'étude dans les semaines à venir :



- **Engager** des partenariats à l'échelle supra-communale (Agglomération, Département, État) pour sécuriser les circulations de différents secteurs : les entrées de bourg, les cheminements piétons entre le bourg et le Pâtis Buret, les accès depuis la RD812 au niveau du Pâtis Buret, une liaison douce entre Saint-Marc-sur-Couesnon et Saint-Jean-sur-Couesnon...
- **Constituer** un maillage de cheminements doux pour les déplacements quotidiens et les loisirs : dans le bourg, entre les bourgs de la commune nouvelle et vers le Couesnon.
- **Renouer** avec le Couesnon et le valoriser comme un lien naturel avec les autres bourgs de la commune nouvelle et comme paysage singulier de la commune : parcours, lieux de détente, traversées...
- **Étudier** les potentiels de développement de l'habitat inscrits aujourd'hui au PLU et explorer finement les pistes de renouvellement du bourg et du Pâtis Buret pour raisonner la consommation foncière et limiter les extensions urbaines.
- **Conforter** l'offre de services et d'équipement sur la commune.

L'étape suivante consistera à établir des propositions de scénarios d'aménagement à partir de ces objectifs fixés. Un atelier de travail sera organisé prochainement.

INAUGURATIONS

SAINT-MARC-SUR-COUESNON

Samedi 21 septembre 2019 : inauguration du nouveau parking de la mairie, de l'école et de la médiathèque ; les tableaux numériques à l'école...



SAINT-JEAN-SUR-COUESNON

Samedi 5 octobre 2019 : inauguration des nouveaux bâtiments communaux : espace de proximité Fougères Agglomération, micro-crèche et centre de loisirs ALSH



ÉTAT CIVIL

2^e semestre 2019

NAISSANCES



Saint-Georges-de-Chesné

HUET MAREAU Elrik, né le 17 juillet à Fougères
 CARPENTIER Timéo, né le 18 juillet à Fougères
 ESCALBERT Jules, né le 1^{er} septembre à Fougères
 DELAUNAY Rachel, née le 26 septembre à Rennes

Saint-Jean-sur-Couesnon

GALOPIN Lison, née le 26 mai à Rennes
 MONNIER Joy, née le 13 juin à Fougères
 OUSSUÂA Ithry, né le 10 juillet à Fougères
 BENOUAHADA ANDRÉ Ilann,
 né le 1^{er} septembre à Fougères
 MÉGOEUIL VAULÉON O'souann,
 né le 2 septembre à Saint-Grégoire
 EKOTTO Michel-Ange, né le 5 septembre à Le Mans
 DELAUNAY Pablo, né le 16 octobre à Saint-Grégoire

Saint-Marc-sur-Couesnon

GUÉRIN Anaëlle, née le 29 août à Fougères
 DE PÉRETTI Ezra, né le 11 septembre à Saint-Grégoire
 SNOW Tehani, née le 6 octobre à Rennes

Vendel

PEREZ BATAIS Hugo, né le 14 octobre à Fougères
 VALENTINE Ruby, née le 25 octobre à Vitré

MARIAGES



Saint-Georges-de-Chesné

BOUJON Anne et HAUBOURDIN Thierry le 6 juillet
 CLOUET Dominique et BEAUDOUIN Gérard le 13 juillet
 LEMOINE Lise et SEMERY Luc le 17 août

Saint-Jean-sur-Couesnon

DEMAY Alice et KAABIA Houcine le 17 août

Vendel

TEMORERE Diana et CHAUPY Arnaud le 29 mai

PACS

Saint-Georges-de-Chesné

RIVALLAN Véronique et VALLÉE Benjamin le 29 août

Saint-Jean-sur-Couesnon

LE GAL Fanny et MAZURIER Julien le 13 novembre

Saint-Marc-sur-Couesnon

BARDIN Charlotte et LE HOUEDDEC Arnaud le 23 septembre



NOCES DE DIAMANT OU D'OR



Le 5 janvier, Noces de Diamant
DELAUNAY Odette et Alexis



Le 2 novembre, Noces d'Or
DELOURME Éliane et Raymond



Le 14 septembre, Noces d'Or
MASSON Solange et Jules

15
ÉTAT CIVIL

PARRAINAGE CIVIL

Saint-Jean-sur-Couesnon

DECORBIN Kiane le 13 juillet

Vendel

PLARD Agathe le 7 septembre

DÉCÈS

Saint-Georges-de-Chesné

AUFFRAY Armand le 2 septembre

BLOT Joseph le 20 septembre

BLIN Amand le 29 septembre

LEMOINE Joséphine le 19 octobre

Saint-Jean-sur-Couesnon

CORNÉE Hubert le 16 novembre 2018

(oubli sur Rives info n°1)

MASSON Marcelline veuve JOURDAN le 9 octobre

FALAISE Joseph le 1^{er} novembre

ABAD Odette veuve HELLEU le 8 novembre

HUCHET Claudine épouse DELAUNAY le 9 novembre

Saint-Marc-sur-Couesnon

VANNIER Marie épouse BATAIS le 29 juin

BATAIS Arsène le 26 août

Déclarations préalables

Saint-Georges-de-Chesné

25/06/2019	Daniel Jagline	10, résidence des Chênes
10/09/2019	Jordan Marchand	11, rue de la Forge
20/09/2019	Jérémie Chomaud et Aurore Lebossé	15, résidence des Acacias

Saint-Jean-sur-Couesnon

03/07/2019	Mathieu Chapelle	9, le Benay
29/07/2019	Thomas Gidel	11, résidence les Mouettes
02/09/2019	Corentin Guérin	5, route Nationale
02/09/2019	Jérôme Prenveille	10, rue des Prés
11/09/2019	Thierry Cuisset	1, Plaisance
12/09/2019	Sabrina Lemarquand	1, Le Panloup
14/10/2019	Mireille Derbré	12, route Nationale
21/10/2019	Yannick Madelin	4, la Ménardais

Saint-Marc-sur-Couesnon

16/07/2019	Manuel Gigory	10, Launay
02/08/2019	Matthieu Saillard et Fanny Lebreton	13, Thélossay
18/10/2019	Elisabeth Humbert	La Desnerie

Vendel

01/07/2019	RS SCI - Alexandre Schneider	1, la Maison neuve
08/07/2019	Bernard Turoche	3, rue de l'Église

Permis de construire

Saint-Georges-de-Chesné

18/10/2019	Ismaël et Mariama Ali-Assane	16, résidence des Acacias
------------	------------------------------	---------------------------

Saint-Jean-sur-Couesnon

24/06/2019	Loïc Jeanne	La Métairie
08/07/2019	Dimitri Lutz	6, rue du Moulin
04/10/2019	Thomas Stéphant et Audrey M'Barek	La Chesnais Gontier

Saint-Marc-sur-Couesnon

24/06/2019	Josiane Heuzé	Thélossay
------------	---------------	-----------

Nouveaux habitants, bienvenue au sein de Rives-du-Couesnon !

17

Les nouveaux habitants de Rives-du-Couesnon sont invités à se présenter en mairie au plus vite pour effectuer quelques démarches administratives telles que :

- L'inscription sur les listes électorales de la commune ;
- La mise à disposition du livret de famille ou de la carte d'identité : enregistrement dans les registres de l'État civil gérés par la mairie de certaines informations vous concernant ;
- Le changement d'adresse sur la carte nationale d'identité, le passeport ou la carte grise ; ce changement est gratuit.

Pour effectuer le changement de domicile sur la carte grise de votre véhicule, vous disposez d'un délai d'un mois ; en cas d'observation de ce délai, le titulaire de la carte grise s'expose à une contravention de 4^e classe, c'est-à-dire une amende de 90 euros si le paiement est effectif dans les 3 jours ; à défaut l'amende s'élèvera à 135 euros ; le véhicule peut également être immobilisé par les Forces de l'ordre.

- L'obtention de la carte d'accès à la déchèterie et des sacs pour les ordures ménagères.

Changement d'adresse :

- vous venez de faire construire à Rives-du-Couesnon,
- vous arrivez dans notre commune pour y habiter,
- vous habitez Rives-du-Couesnon mais vous changez de domicile,
- vous allez quitter la commune de Rives-du-Couesnon,

Bienvenue !

Dans tous ces cas, nous vous demandons de bien vouloir signaler ces changements à la mairie. Cette démarche est indispensable pour maintenir à jour nos fichiers.

ÉLECTIONS


VOTEZ : un geste citoyen

Les élections (répertoire électoral unique)

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité en 2019.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter. Suite à la réforme du code électoral du 1^{er} août 2016 et la mise en place d'un répertoire électoral unique, dont l'INSEE a la responsabilité, certaines anomalies ont été détectées sur les listes électorales de nombreuses communes.

Si vous avez repéré une erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous devez transmettre votre acte de naissance à l'INSEE via le site de [Service public](http://www.service-public.fr). Seule l'INSEE est désormais habilitée à modifier la liste électorale.

**Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.
De nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales seront appliquées.**

Ce qui change pour les élections à venir ?

- L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales de mars 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les candidats pourront s'inscrire

Du lundi 10 février 2020 au jeudi 27 février 2020 à 18h pour le 1^{er} tour

Du lundi 16 mars 2020 au mardi 17 mars 2020 à 18 h pour 2^e tour

RIV'INFO DÉCEMBRE 2019

“ Le point accueil emploi est un service de proximité dédié à l’accompagnement du public et des entreprises, sur les questions liées à l’emploi et à la formation.”

Le PAE propose un accueil personnalisé et un accompagnement individualisé :

- élaboration de votre projet professionnel ;
- aide à la rédaction de CV et lettres de motivation ;
- recherche et proposition d’offres d’emploi et préparation aux entretiens d’embauche ;
- inscription à Pôle emploi et utilisation de votre espace personnel ;
- information sur la formation, le compte personnel de formation (CPF), la validation des acquis de l’expérience (VAE) ;
- orientation vers une structure adaptée à votre besoin le cas échéant.

Le PAE est à la disposition des entreprises pour toutes les démarches liées à l’emploi :

- diffusion des offres d’emploi et recherche de candidats ;
- renseignements sur les dispositifs d’aides à l’emploi ;
- conseil pour l’élaboration de profils de poste ;
- aide au recrutement et mise à disposition de bureaux pour des recrutements type “Job Dating”.

En complément de ces services, des permanences sont mises en place sur le secteur (sur rendez-vous) :

- **Mission Locale (mardi matin) – Contact : Isabelle Maunoury – tél. 02 30 27 01 60**
- **CDAS – RSA (mardi après-midi) – Contact : Carole Mazurais – tél. 02 99 94 58 58**

Accès : bâtiment micro-crèche, RIPAME et PAE – 5, rue des Écoles St-Jean-sur-Couesnon 35140 Rives-du-Couesnon

Horaires du PAE : tous les mardis de 9h à 12h30 sans rendez-vous. L’après-midi, le service est ouvert uniquement sur rendez-vous.

Contact : Pierrette Leduc – tél. 02 99 98 59 43 – courriel : pae@fougeres-agglo.bzh

RIPAME

Relais intercommunal parents assistants maternels enfants

Le RIPAME est un service de proximité géré par Fougères Agglomération.

Le RIPAME s’adresse aux familles et assistants maternels résidents sur les communes :

- Rives-du-Couesnon,
- St-Ouen-des-Alleux,
- La-Chapelle-St-Aubert,
- St-Christophe-de-Valains.

Le RIPAME propose :

- un accompagnement pour les familles cherchant un mode de garde sur le territoire (micro crèche, assistant maternel...) ;
- un accompagnement des parents dans leur rôle d’employeur d’un assistant maternel, garde à domicile, baby-sitter... ;
- un accompagnement individualisé des assistants maternels dans leur métier, leur contrat... ;
- des soirées petite enfance à destination du public, animée par un professionnel de la petite enfance ;

- des animations d'espace jeux (hors vacances scolaires) de 9h45 à 11h30 à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistants maternels ou d'un parent, sur les communes de :
- **St-Georges-de-Chesné** : chaque mardi depuis le 17 septembre, dans la salle de motricité ;
- **St-Ouen-des-Alleux** : chaque jeudi depuis le 26 septembre, dans la salle annexe de la médiathèque ;
- **St-Jean-sur-Couesnon** : chaque vendredi depuis le 20 septembre, dans la salle de motricité.

Horaires du RIPAME : permanences sur rendez-vous chaque jeudi de 13h30 à 19h. En dehors de ce créneau, il est possible de contacter le RIPAME au 06 43 47 74 63 ou par courriel : ripame@fougeres-agglo.bzh

Accès : bâtiment micro-crèche, RIPAME et PAE - 5, rue des Écoles St-Jean-sur-Couesnon 35140 Rives-du-Couesnon

Contact : Nolwenn Rondin – tél. 06 43 47 74 63

MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche accueille les enfants de moins de 3 ans domiciliés en priorité sur les communes :

- Rives-du-Couesnon,
- St-Ouen-des-Alleux,
- La-Chapelle-St-Aubert,
- St-Christophe-de-Valains.

L'établissement est ouvert de 7h à 19h chaque jour.

Les enfants évoluent au sein d'une structure adaptée en âge mélangé.

Une équipe de professionnelles de la petite enfance organise le quotidien des enfants : motricité libre, comptine, activités diverses afin de favoriser l'éveil des enfants.

Deux types d'accueil sont proposés :

- l'accueil régulier ;
- l'accueil occasionnel.

Une onzième place est disponible en cas d'urgence (arrêt de travail d'un assistant maternel...). Aujourd'hui, 13 familles bénéficient du service.

Contact : Nolwenn Rondin – tél. 06 43 47 74 63 ou courriel : microcreche@fougeres-agglo.bzh

PMI

Protection maternelle infantile

Le CDAS de Fougères intervient au sein de ce site, sur rendez-vous au 02 99 94 58 58 :

- **le lundi après-midi** si vous souhaitez rencontrer un assistant de service social pour être informé, écouté, orienté, accompagné dans l'accès à vos droits, vos démarches, vos préoccupations concernant votre vie quotidienne, l'éducation de vos enfants, l'accompagnement de vos proches... ;
- **le jeudi après-midi** si vous souhaitez rencontrer une puéricultrice de la PMI pour échanger autour de votre enfant (0-6 ans) et répondre à toutes vos questions : pesée, sommeil, alimentation, soutien à l'allaitement, éveil... ;
- **à d'autres moments de la semaine**, par d'autres professionnels du CDAS, en fonction de vos besoins : référente RSA, conseillère en économie sociale et familiale, informatrice sociale,...



20
RPI

ÉCOLES

RPI du Couesnon

“ Les bus du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) ont repris leur ronde dès le 2 septembre afin d’acheminer une partie des 320 élèves inscrits au sein du RPI du Couesnon. ”

Les 14 classes du RPI et leurs enseignant(e)s :

St-Jean-sur-Couesnon

Soizick Le Roux - TPS PS
Marie-Hélène Le Cuff - PS MS
Valérie Pierre - MS GS
Émilie Schweikert - CP

Vendel

Anne-Lise Gilson - TPS PS MS
Sandrine Pasquier - MS GS

St-Georges-de-Chesné

Sophie Olivard - CP
Aurélie Bouvier - CE1
Arnaud Delaunay - CE2
Léna Fromaget - CM1 CM2

La Chapelle-St-Aubert

Hélène Gérard - CE1
Marie Ihuello - CE2

St-Marc-sur-Couesnon

Lisa-Marie Célarié - CM1
Monique Lebreton - CM2



Une rentrée culturelle !

Les élèves des 5 écoles du RPI se sont engagés dès le mois de septembre dans leurs projets. Les uns sont allés voir des expositions, les autres des spectacles, la plupart ont rencontré un auteur ou une autrice venu(e) dans les classes dans le cadre du Salon du livre Jeunesse de Fougères.

Et enfin, le thème musical, accompagné par des musiciens intervenants du Conservatoire de Fougères Agglomération est aussi d’actualité, et ce pour une bonne partie de l’année.



Un riche travail en musique chaque année grâce aux musiciens du Conservatoire.



Découverte du street art lors de l'exposition "Inside out #3" à Rennes, pour comprendre le travail des graffeurs.



Elis Wilk, Alex Cousseau, Betty Bone, des auteurs au plus près des élèves pour partager leur passion de la littérature et de l'illustration.



Spectacle Akiko à la salle de Vendel.

Nous allons nous préparer bientôt à l'organisation des classes de découvertes prévues pour le printemps...

C'est une autre histoire que nous vous raconterons dans le prochain bulletin.

Formation baby-sitter

La commune propose aux jeunes, à partir de 14 ans et intéressés par la mission de baby-sitter, une formation sur 3 jours animée par le RIPAME.

Cette formation a pour ambition de proposer aux jeunes de se construire une culture autour de la problématique de l'enfant par plusieurs ateliers sur le développement de l'enfant, les accidents domestiques et les activités de l'enfant.

Elle permettra également de faire un point sur les techniques de recherche d'emploi, les contrats de travail et donnera l'occasion à ceux qui le souhaitent de se former (ou de se remettre à niveau) aux premiers secours (PSC1).

Cette formation, prise en charge par la commune et le RIPAME, est calibrée pour un groupe de 12 personnes et devrait se dérouler au cours des vacances de printemps.

Pour tous renseignements ou inscription, contacter l'une des mairies annexes de la commune ou le **RIPAME au 06 43 47 74 63**.



Dispositif argent de poche

La commune propose pour les jeunes âgés de 16 à 17 ans révolus, de participer au dispositif argent de poche. Il s'agit pour les jeunes de proposer leur aide contre une indemnité de 15 € par demi-journée sur des travaux encadrés par les agents municipaux (espaces verts, petits travaux, médiathèque, ménage...).

Cet été, ce sont 10 jeunes, et 9 aux vacances de Toussaint, qui ont travaillé aux côtés des agents.

Si vous êtes intéressés par le dispositif, n'hésitez pas à retirer un dossier d'inscription auprès d'une des mairies annexes de la commune.



La commune, sous l'impulsion de la commission enfance-jeunesse-senior, souhaite proposer à ses administrés volontaires, de participer à la Journée nationale Citoyenne : journée d'entraide et de partage autour de chantiers collaboratifs.

Il s'agirait de définir ensemble un ou des projets à mettre en place sur des chantiers d'amélioration du cadre de vie, et d'y consacrer une demi-journée pour sa réalisation collective.

Guidée par une charte de bonne entente et basée sur le volontariat, cette demi-journée se déroulera le samedi 16 mai 2020. Elle sera ponctuée par un repas commun et convivial offert par la commune à tous les participants.

Si vous êtes intéressés par le dispositif, n'hésitez pas à contacter l'une des mairies annexes de la commune pour plus de renseignements, ou apporter vos suggestions de chantiers et/ou vous porter candidats.



Formation au BAFA

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Le BAFA est une formation courte, accessible dès 17 ans. C'est un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, en séjours, en accueil de loisirs et en temps périscolaires.

Fougères-Agglomération propose une formation générale au BAFA du 15 au 22 février (8 jours consécutifs) à Saint-Jean-sur-Couesnon.

Le coût est de 100 €.

Renseignements sur la formation et les modalités d'inscription :
arocaboy@fougeres-agglo.bzh ou au 02 99 98 59 41

Maisons fleuries

Cet été, Rives-du-Couesnon a reçu les membres du jury pour le concours des maisons fleuries.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur accueil et disponibilité.

La remise des prix s'effectuera **lors de la cérémonie des vœux du maire à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon le vendredi 10 janvier 2020.**

Nous relançons les inscriptions pour le concours 2020.

N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès de l'une des mairies annexes de la commune de Rives-du-Couesnon.





À la rentrée, les bénévoles des 4 bibliothèques se sont retrouvés pour partager un apéro et les spécialités préparées par chacun. Un moment d'échanges très convivial apprécié de tous !

NOUVEAUTÉS

Toutes vos bibliothèques ont fait l'acquisition de nouveaux livres et revues. Nous vous invitons à venir les découvrir ! Des échanges de documents sont aussi régulièrement mis en place entre les 4 bibliothèques.

Gratuit et accessible pour tous !

- Inscription et prêt des documents gratuits.
- Prêt de livres et CD illimité pour une durée de 1 mois et de 2 DVD par carte.
- Programme mensuel d'animations.
- À la Médiathèque de St-Marc : CD, DVD / jeux de société & jeux vidéos accessibles sur place



**Vous aimez les livres, vous avez un peu de temps libre ?
Rejoignez nos équipes de bénévoles !**



Retrouvez-nous sur notre page Facebook à « Médiathèque Rives du Couesnon », afin de suivre nos actualités et animations

Après 2 années au service des bibliothèques de St-Jean et St-Georges, Mathilde Hardy a passé le relais à Laure Duclaud-Fourmond qui a désormais en charge la gestion et la coordination de la médiathèque de St-Marc et des bibliothèques de St-Jean, St-Georges et Vendel.



SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ

La bibliothèque est gérée par l'association ABCD
(Association Bibliothèque Culture Détente).

Les activités du 2^e semestre 2019

Balade dans la baie du Mont Saint Michel – balade contée – soirée Halloween – soirée jeux de société – atelier créatif de Noël

Les animations à venir

- Vendredi 17 janvier, dans la soirée : nuit de la lecture autour des contes en kamishibai
- Mardi 25 février, de 14h à 16h30 : atelier robotique pour les 7/12 ans, proposé par les animateurs numériques du département
- Vendredi 27 mars, à 20h : animation sur les oiseaux migrateurs

Les activités régulières

- Bébés-lecteurs : tous les 2 mois, pour les 0/3 ans
- Art floral : chaque 1^{er} mardi du mois. Les séances sont animées par Roma'flor
- Atelier couture : tous les 15 jours, le mardi soir, de 18h30 à 20h30. L'atelier fonctionne sur le principe de l'échange de savoirs. Chacun réalise le travail de son choix (couture – tricot – broderie).

25
BIBLIOTHÈQUES



St-Georges-de-Chesné

Mardi 16h30-17h30
Mercredi 11h-12h
15h30-17h
Samedi 10h-12h30

Tél : 02 30 96 63 77
biblio.sgdc@gmail.com



St-Jean-sur-Couesnon

Mercredi 10h45-12h15
16h30-18h
Vendredi 16h30-18h
Samedi 10h30-12h30

Tél : 02 99 39 61 88
biblistjean@gmail.com

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON

Les activités du 2^e semestre 2019

Balade contée – atelier robotique – café littéraire en octobre et décembre
– animation de Noël en anglais

Les animations à venir

- En janvier : animation "jeux de société"
- Mercredi 5 février après-midi : animation en anglais
- Samedi 4 avril : heure du conte sur le thème du printemps
- Samedi 16 mai : Troc'ô plantes et graines

Les activités régulières

- Bébés-lecteurs : tous les 2 mois, pour les 0/3 ans
- Café littéraire (échange autour des lectures) : tous les 2 mois, le vendredi soir à 21h

Médiathèque

SAINT-MARC-SUR-COUESNON

Les activités du 2^e semestre 2019

Concours de dessins – sieste musicale – boîte à balbu-ciné et atelier Stop motion + photo – atelier-rencontre avec l'auteure-illustratrice Anne Crausaz – ateliers d'éveil par le toucher (découverte du massage pour bébé) – ateliers créatifs "calendriers de l'Avent" – matinée jeux de société

Les animations à venir

- Samedi 25 janvier, à 11h : spectacle "Destins d'Irlande" (contes et chansons irlandaises), dans le cadre des "Flambées Celtik", pour tous à partir de 8 ans
- Mercredi 26 février, de 14h à 16h : atelier lightpainting pour les 7/14 ans
- Du 8 janvier au 9 février : valise de jeux vidéo E-Sport prêtée par la MDIV
- "Prix ados 2020" pour les jeunes de 13 à 15 ans : échanges autour de la sélection de romans proposée par la MDIV et vote courant mai

Les activités régulières

- Racontines : tous les 2 mois, le mercredi ou le samedi matin, pour les enfants à partir de 4 ans
- Matinées jeux de société : 1 fois par mois, le samedi matin de 10h30 à 13h, en automne-hiver



St-Marc-sur-Couesnon

Mercredi 10h30-12h30
14h-18h
Jeudi 16h-18h
Samedi 10h-12h

Tél : 02 99 69 55 40
bibliostmarccouesnon@gmail.com

Vendel

1^{er} et 3^e mardi du mois :
17h-18h
Samedi 11h-12h

bibliotheque.vendel1@gmail.com

VENDEL

Les activités du 2^e semestre 2019

Spectacle "Sagesse de la Savane" et valise "Raconte-nous griot !" autour des contes africains – Atelier créatif de Noël



SUR LES PAS DE RACHEL

L'association "Sur les pas de Rachel" soutient Rachel Gigory, née le 11 août 2016, atteinte de paralysie cérébrale. Son but est d'aider Rachel à acquérir la plus grande autonomie possible dans sa motricité.

Notre budget 2019/2020 :

- Rééducations pluridisciplinaires en France et à l'étranger (Rouen, Pologne, Espagne). Budget : 20 000 €.
- Opération de la colonne vertébrale en Allemagne afin de contrer la spasticité (crampes) des jambes de Rachel.
- **Opération fixée le 26/05/2020.** Budget : 25 000 € (sur lequel il nous manque actuellement 10 000 €).
- Matériel adapté (reste à charge après remboursements sécurité sociale et mutuelle) : fauteuil roulant actif léger, chaise adaptée pour la maison, chaise adaptée pour l'école, tricycle adapté. Budget : 8 000 €.



Si vous souhaitez nous aider dans nos projets :

vous pouvez participer à une de nos actions (prochaine action : l'organisation d'un loto animé par Bernard dans la salle des fêtes de Sens-de-Bretagne le vendredi 7 février à 20h avec ouverture des portes à 18h)

OU

envoyer un chèque à :

"Sur les pas de Rachel" – 9, La Machepas Saint-Marc-sur-Couesnon – 35140 Rives-du-Couesnon.

"Sur les pas de Rachel", c'est aussi :

- un partenariat avec "Douce saveurs créoles", traiteur réunionnais. Pour chaque part achetée (en food-truck ou en traiteur à domicile/en salle), 0,10€ sont reversés à notre association. <https://fr-fr.facebook.com/www.doucessaveurscreoles.fr/>
- un partenariat avec "CFP", courtier en prêts immobiliers. Pour tout client qui contacte ce courtier en donnant notre nom, entre 100 € et 150 € sont reversés à notre association à la validation du projet : <https://www.cfp-courtage.fr/>

Depuis juillet, nous avons concentré notre énergie principalement sur les rééducations de Rachel. Mais nous avons aussi récolté des fonds grâce à :

- des dons de particuliers ;
- des dons de l'entreprise "Douce saveurs créoles" en lien avec notre partenariat ;
- l'organisation de notre 1er bal ;
- la vente de sacs (pharmacie Didier Saint-Aubin-du-Cormier), t-shirts et mugs avec le logo de l'association.



<https://surlespasderachel.blogspot.fr>



<https://www.facebook.com/surlespasderachel35>



lise_evan@club-internet.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Saint-Georges-de-Chesné

Dates à retenir

Au Club de Saint-Georges :

- Lundi 20 janvier, 14 h : galette des rois
- Lundi 17 février, 14 h : dégustation de crêpes
- Mardi 10 mars, 12 h : assemblée générale suivie du repas
- Lundi 8 juin : concours de belote à Saint-Georges (salle des sports)
- Courant juin : voyage à la journée (la date et la destination seront fixées en janvier)

Les réunions mensuelles ont lieu le 3^e lundi du mois. Venez nombreux passer un moment de détente : jeux, belote, scrabble, tricot, marche et goûter...

Pour les clubs du secteur de Saint-Aubin-du-Cormier :

- Mardi 28 janvier, à 9h30 : assemblée générale des clubs du secteur à Saint-Marc-sur-Couesnon
- Jeudi 14 mai : repas de secteur à Saint-Ouen-des-Alleux. Le club de Vendel est chargé de la préparation de cette animation.

Pour la Fédération Gemouv d'Ille et Vilaine :

- Mardi 10 mars : concours de belote au profit de la lutte contre le cancer à Louvigné-du-Désert
- Vendredi 10 avril : assemblée générale à Fougères
- Mardi 16 juin : fête de l'amitié à Trémelin

Vendel

Dates à retenir

- Après-midi détente le 2^e lundi de chaque mois (jeux et goûter)
- Mercredi 15 janvier : assemblée générale, élections du tiers sortant, repas et galette des rois
- Lundi 10 février : jeux et crêpes
- Lundi 20 avril : 1^{er} concours de belote organisé par le club
- Mercredi 29 avril : repas de printemps du club
- Jeudi 7 mai : repas de secteur au restaurant à Saint-Ouen-des-Alleux organisé par le Club de Vendel
- Mercredi 3 juin : triathlon à Retiers
- Mardi 16 juin : fête de l'amitié au lac de Trémelin
- Vendredi 23 octobre : 2^e concours de belote organisé par le club
- Mercredi 2 décembre : repas de Noël du club

Le club des Aînés de Vendel rassemble 79 adhérents ; le club est ouvert pour accueillir de nouveaux membres.

Le président Pierre Roussel et tous les membres du bureau de Vendel vous souhaitent une bonne année 2020.



27
ASSOCIATIONS

Saint-Marc-sur-Couesnon

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à présenter à tous les adhérents ainsi qu'à leur famille mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Accueillir de nouveaux membres en 2019 dynamiserait notre mouvement. Adhérer à notre association permet de bénéficier de réduction auprès de commerçants de proximité ou de partenaires nationaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter au 06 22 48 05 68.

Jules Masson, président de Saint-Marc-sur-Couesnon

Date à retenir :

- Le 8 janvier : assemblée générale ordinaire à 14h30 à la salle des fêtes
- À l'ordre du jour :
- Bilan moral et financier,
 - Réélection du tiers sortant,
 - Questions diverses
 - Partage de la galette des Rois

Bureau :

Président : Jules Masson
Vice-Présidente : Éliane Delourme
Secrétaire : Marie-Françoise Vallée
Secrétaire adjointe : Germaine Manceau
Trésorier : Jean-Paul Milin
Trésorière adjointe : Nicole Brindeau
Les membres : Anne-Marie Cardou et Armel Masson



CLUB DE LA 2^e JEUNESSE

de Saint-Jean-sur-Couesnon

Les activités du second semestre 2019

- mercredi 24 mai 2019 : concours de belote de printemps avec la participation de 114 équipes de 29 clubs.
- samedi 31 août 2019 : participation du club au 1^{er} Forum des associations de Rives-du-Couesnon, notre nouvelle commune.
- dimanche 1^{er} septembre 2019, a eu lieu notre traditionnel repas organisé en collaboration avec la CCAS. Une journée conviviale appréciée de tous qui a réuni 105 convives.

À l'honneur cette année, la remise de diplômes à 3 de nos anciens membres du conseil d'administration : Angèle Férard, Josiane Chemin et Jean-Pierre Legrand.



À l'occasion de ce repas, ont été conviés, en présence du président de la CCAS, Monsieur le Maire de Rives-du-Couesnon, les présidents ou représentants des clubs de Rives-du-Couesnon (en arrière plan sur la photo de nos grands anciens du club).



- mercredi 11 septembre 2019 : concours de belote d'automne avec la participation de 78 équipes de 23 clubs.
- jeudi 19 septembre 2019, a eu lieu la sortie de notre Club à Châlonnes-sur-Loire dont le thème était "Les Vendanges" : 48 personnes ont participé à cette escapade. Le club est toujours à la recherche de nouveaux membres ainsi que d'adhérents pour son conseil d'administration.

Le Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean-sur-Couesnon vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Alain Noirtin,
président du Club de la 2^e Jeunesse
de St Jean-sur-Couesnon, Rives-du-Couesnon*

Principales dates à retenir pour 2020 (lieu : salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon) :

- Mardi 7 janvier : galettes des rois (foyer du gymnase de 14h30 à 19h00)
- Mercredi 27 mai : belote de printemps (de 10h00 à 19h00)
- Dimanche 6 septembre : repas du club + CCAS (préparation de la salle la veille)
- Mercredi 16 septembre : belote d'automne (de 10h00 à 19h00)
- Mercredi 4 novembre : belote des AFN (de 14h30 à 19h00)
- Mercredi 25 novembre : belote Téléthon (de 14h30 à 19h00)
- Mercredi 9 décembre : assemblée générale (de 14h30 à 19h00)
- Tous les 1^{er} mardis de chaque mois : réunion mensuelle (foyer du gymnase de 14h00 à 19h00).
- Un après-midi par mois : initiation au tarot (foyer du gymnase de 14h00 à 18h00)

COMITÉS DES FÊTES

Saint-Jean-sur-Couesnon

Feu de la Saint-Jean 2019

29
ASSOCIATIONS



Comme à son accoutumée, le traditionnel feu de la Saint-Jean s'est déroulé le vendredi 21 juin. Placé cette année sous le signe de la musique irlandaise, le duo "MORSGAEL" a pris beaucoup de plaisir à animer cette soirée au son des mélodies celtiques.

Cette année, le comité des fêtes avait innové en restauration, en offrant à nos convives du jambon braisé tout juste sorti du feu, au grand plaisir de nos convives.

Pendant ce temps, les plus jeunes s'en sont donné à cœur joie sur les structures gonflables.

Le tirage de la tombola, l'embrassement du feu et la musique de notre DJ "Didier" ont fini d'enflammer cette soirée et de combler notre public venu nombreux.

Le feu de la Saint-Jean reste avant tout une occasion, pour les gens de la commune et les extérieurs, de faire la fête en famille et entre amis dans une ambiance conviviale.

Merci à tous les bénévoles car c'est grâce à eux que cette fête peut avoir lieu.

Rendez-vous à tous le vendredi 26 juin pour le "feu de la Saint-Jean 2020".

Calendrier 2020

- Samedi 7 mars : repas de fruits de mer
- Dimanche 17 mai : découverte des Rives-du-Couesnon en vélo et vélo électrique
- Vendredi 26 juin : feu de la Saint-Jean

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Michel Turpin,
président du comité des fêtes de Saint-Jean-sur-Couesnon, Rives-du-Couesnon*

Saint-Marc-sur-Couesnon

Grand succès pour le repas du réveillon de la Saint-Sylvestre : complet depuis début octobre !

Dates à retenir

- Vendredi 21 février : assemblée générale à 20h à la salle de la mairie
- Samedi 13 juin : fête de la musique :
À l'occasion de la fête de la musique, un pique-nique géant est prévu afin de réunir tous ceux qui le souhaitent sur le temps du midi.

Des structures gonflables seront à disposition pour divertir petits et grands tout au long de la journée : activité gratuite.

Enfin, un repas et une soirée karaoké seront organisés pour finir cette belle journée.





Une visite de Fougères en collaboration avec le Cercle d'histoire de Saint-Hilaire-des-Landes a été organisée le 29 septembre 2019.

Les 21 personnes présentes ont profité des descriptions très fines de Bernard, sur l'histoire du Nançon autour du château de Fougères, mais aussi de l'église Saint-Sulpice, son célèbre vitrail et l'histoire de Notre Dame des Marais, découverte dans les "Marais" au 13^e siècle.

Quelques dates à retenir en 2020

- Février : assemblée générale de l'association (la date définitive sera diffusée par voie de presse et sur le site de Rives-du-Couesnon)
- Samedi 29 février de 10h à 17h, salle Bel Air de Saint-Aubin-du-Cormier : participation au Salon d'histoire avec 20 autres associations d'histoire locales. Plusieurs conférences dans la journée sur le Moyen Age, les mottes féodales ...
- Samedi 4 avril : visite guidée du musée des Beaux Arts de Rennes
- Samedi 13 ou 27 juin : visite à Corseul, près de Dinan, avec le programme suivant :
 - Matin : visite guidée des sites archéologiques de la capitale romaine des Coriosolites et Centre d'interprétation du patrimoine.
 - Midi : pique nique au bord du plan d'eau de Corseul.
 - Après-midi : visite guidée du temple romano-celtique de Mars construit sur plus d'un hectare à partir de 90 après JC.

Renseignements au 06 82 26 76 52

UNC-AFN Vendel

Le 11 novembre s'est déroulée la cérémonie de l'Armistice de la guerre 14-18 en hommage aux soldats morts pour la France. Elle a débuté par un cortège avec le nouveau porte-drapeau : Serge Bescher ; les enfants ont ensuite déposé la gerbe au monument.

Le président, Francis Gorse, ainsi que le maire délégué, Bernard Turoche, ont effectué les différentes allocutions.

Les Vendelais se sont ensuite réunis autour du verre de l'amitié offert par la municipalité pour clôturer cette belle cérémonie.



SECTION UNC Saint-Georges-de-Chesné

(Anciens Combattants AFN, veuves Anciens Combattants AFN, Soldats de France, Membres associés)

31
ASSOCIATIONS

Un nouveau bureau à la Section UNC...

Pierre Masson, président de la section depuis 1998, ayant émis le souhait de mettre fin à sa fonction et deux membres, Ange Juguet, secrétaire, et Henri Leloutre, secrétaire-adjoint, ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau devait être constitué.

Lors de l'assemblée générale de la section, le 16 mars 2019, les adhérents ont été sollicités pour en faire partie.

Cinq anciens membres ont accepté de se représenter et 4 nouveaux candidats se sont manifestés pour les accompagner. Ils ont été élus à l'unanimité.

Ils se sont réunis le 3 avril 2019 pour mettre en place le nouveau bureau qui est le suivant :

Président : André Douard (SDF) - Vice-président : Amand Gardan (AFN)

Secrétaire : Dominique Georgeault (SDF) - Stéphane Coirre (SDF) son adjoint.

Trésorier : Dominique Froc (SDF) - Bernadette Genevée (veuve AC AFN) son adjointe.

Membres : Christian Galodé (SDF) et Michel Touchefeu (SDF) désignés comme Porte-Drapeaux.

Pierre Masson, président pendant 21 ans, a été élu, à l'unanimité, Président d'Honneur.

Cérémonie du 8 mai

Une cérémonie avec dépôt d'une gerbe de fleurs offerte par la municipalité a eu lieu au monument aux morts.



Elle a été suivie d'un vin d'honneur également offert par la municipalité que nous tenons à remercier.

C'est à cette occasion que le nouveau bureau a été présenté aux adhérents et aux autres personnes présentes et que le nouveau président a remercié chaleureusement Pierre Masson, Ange Juguet et Henri Leloutre pour leur efficacité, leur dévouement et leur investissement au cours de nombreuses années dans leurs différentes fonctions au sein du bureau.

Il a profité de ce rassemblement pour lancer un appel à recrutement de nouveaux adhérents au sein de la section - AFN, SDF, membres associés, militaires et anciens militaires.



Ensuite, nous avons remis la médaille de bronze du Mérite de l'UNC à Amand Gardan, qui a occupé la fonction de vice-président pendant de nombreuses années et à Christian Galodé qui est Porte-Drapeau également depuis quelques années.

Enfin, l'Insigne "Soldats de France" a été remise à André Douard et Joseph Haudebert.

André Douard, président



Le club

Créé en 1992 de la fusion entre les sections sportives des communes de Mézières-sur-Couesnon, Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Marc-sur-Couesnon. Avec 6 sections en permanente progression, l'Avenir Club du Couesnon continue son bout de chemin ; le club englobe le badminton, le football, la gymnastique, le multisports, le tennis et le volley avec près de 260 licenciés.

L'équipe dirigeante de l'ACC

- Président : Vincent Folliot
- Secrétaire : Vincent Folliot en intérim
- Trésorier : Stéphanie Médard
- Membres bureau : Aurélie Genecque, Sébastien Avenel, Fabien Pionneau
- Représentants des municipalités : Sarah Chyra, Didier Royer, Thomas Gidel
- Membres conseil d'administration : Vincent Le Gouard, Guillaume Le Gall, Yann Berthois, Caroline Renard, Jérôme Manceau.

Mot du président, V.Folliot

Je vous avais mis l'eau à la bouche en juillet dernier avec qui dit nouvelle commune Rives-du-Couesnon, dit nouveau club ? Malheureusement l'élan pris sur le 1^{er} semestre n'a pas encore pu aboutir. De nouveaux échanges sont prévus.

L'été est passé et nous avons relancé nos sections sportives avec la naissance d'une section multisports. En effet, lors des différents forums, vous avez été nombreux à nous faire la demande, et c'est avec plaisir que nous avons franchi le cap (réflexion menée depuis plusieurs années).

Cette année le club a repris sa marche en avant, avec plus de 250 licenciés répartis sur les 6 sections. Comme vous le verrez à la fin de l'article, une élection du conseil d'administration aura lieu le samedi 4 janvier 2020 à 13h30 en amont de la traditionnelle galette des rois. Vous avez des idées pour aider notre club, nos sections à poursuivre leur développement,

n'hésitez pas à vous manifester. Il est temps pour nous d'avoir un souffle nouveau et de ce fait de nouvelles idées. Je lance donc un appel à candidature, afin d'étoffer nos différents groupes de travail.

Le cadre convivial et familial présent dans les sections permet à chacun de s'épanouir et d'y trouver un réel plaisir.

Les bénévoles qui dirigent les sections ont toujours besoin d'appui pour conserver une bonne dynamique.

ACC BADMINTON

Andève Lesueur 06 22 95 93 81
accbad35@gmail.com

Cotisations de 55 à 85 €.



La saison 2019/2020 est lancée avec du changement pour la section badminton.

L'élection d'un nouveau bureau : Andève Lesueur (président- responsable adulte), Jérôme Manceau (trésorier-responsable jeune), David Lebourgeois (secrétaire).

On compte cette année une explosion d'inscriptions chez les jeunes comme chez les adultes, ce qui laisse entrevoir de belles choses.

Chez les jeunes, l'effectif ayant fort progressé, il nous permet de faire évoluer le niveau. L'envie d'apprendre et de progresser avec l'animateur de l'OSPAC est bien présente.

Pour cette saison, de nouveau, les jeunes badistes pourront participer au trophée de pays jeunes et aux différents plateaux d'entraînements proposés par l'OSPAC et le BCPF.

Chez les adultes, l'effectif a presque triplé, ce qui permet un nouvel essor. La participation à de nombreux tournois durant la saison et bien sûr, au trophée de pays avec les clubs affiliés au BCPF apporte une belle dynamique au groupe.

Le plaisir de jouer, passer du bon temps en progressant chacun à son rythme, dans la convivialité et la bonne humeur est notre priorité.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ou pratiquer ce sport, n'hésitez pas à venir chercher des infos le mardi soir à partir de 19h30.

Les jeunes badistes le mardi soir de 19h30 à 20h30.

Les adultes de 20h30 à 23h00.

Le tout à la salle des sports de Saint-Jean-sur-Couesnon.

ACC FOOT

Vincent Folliot 06 16 91 31 71
president@acc-foot.fr

Cotisations de 50 à 75 €

Une nouvelle saison est lancée depuis le 19 août avec une centaine de licenciés.

Un regret toutefois avec la mise en sommeil de l'équipe fanion.

Pendant la relève est bien là.

Le club propose de la compétition pour les catégories U7 / U9 / U11 / U13 / U14 / Futsal et Vétérans.

Le nombre important d'enfants dans chaque catégorie permet d'organiser des séances intéressantes avec de la concurrence tout en conservant un aspect ludique.

Le travail accompli depuis plusieurs années porte ses fruits, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Les U9 / U11 en Escort Kids



Les séances d'entraînement se tiennent sur le terrain de Saint-Jean toute la saison, pouvant bénéficier de la salle en cas d'intempéries.

U6 et U7 mardi 18h15/19h15
U8 et U9 mercredi 16h/17h15
U10 et U11 mercredi 17h15/18h30
U12 et U13 mercredi 17h15/18h30

Une séance supplémentaire est proposée le lundi soir pour les U9/U10/U11/U12 de 18h à 19h15

Avec son adhésion au club Rouge et Noir, le club met à disposition des adhérents des places pour assister à chaque match du SRFC à domicile.

**ACC GYMNASTIQUE /
RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
Aurélié Genecque 06 88 31 27 00
genecque.aurelie@orange.fr

Cotisations 40 €

A nouveau cette année, les adhérents sont au rendez-vous puisque la section gym de l'ACC compte 26 sportifs et sportives. Au programme des séances animées par Jean-Philippe Binois de l'OSPAC : du renforcement musculaire (abdos, squats, gainage...) et également des exercices de gymnastique ; le tout agrémenté de musique et de bonne humeur !

Une sortie en fin d'année est organisée avec séance de sport sur la plage les deux dernières années, pique-nique convivial puis visite ou activité sportive. Les cours ont lieu le mardi soir de 20h30 à 21h30 à la salle de sports de Saint-Jean-sur-Couesnon de septembre à juin et pendant les vacances scolaires.

ACC MULTISPORTS
Vincent Folliot 06 16 91 31 71
president@acc-foot.fr

Cotisations de 50 €

Enfin là voici, là voilà, cette section qui avait peur de se lancer, a enfin vu le jour début septembre.

Lors des forums et des premières séances d'essais dans les autres sections, nous avons fait le constat d'une demande importante d'enfants voulant pratiquer un sport sans pour autant vouloir s'orienter précisément.

Nous avons donc fait le choix d'ouvrir un créneau le vendredi soir de 17h30 à 18h30 à la salle des sports de Saint-Jean-sur-Couesnon avec le concours d'un éducateur de l'OSPAC.

Cette section est ouverte aux enfants nés entre 2015 et 2012 (4 à 7 ans).

Lors du premier cycle, les enfants ont travaillé la motricité, par la suite ils vont découvrir d'autres sports durant des cycles de 5 à 6 semaines (volley, bad, gym, tennis...).

ACC TENNIS
Fabien Pionneau 06 24 41 25 13
tennis.acc@gmail.com

Cotisations de 140 à 170 €



La saison 2018-2019 s'est terminée sur un premier tournoi interne qui a rencontré une belle participation des joueurs de l'ACC tennis et du TC Audonien. La formule se voulait conviviale, avec des catégories variées (homme, femme, enfant, double mixte et double parent-enfant) et a été appréciée, c'est pourquoi nous prévoyons d'ores et déjà une deuxième édition pour conclure la nouvelle saison 2019-2020 au début de l'été prochain.

Sur la bonne dynamique des années précédentes, la section tennis de l'ACC a continué à accueillir de nouveaux joueurs, aussi bien dans les effectifs hommes, que femmes et enfants.

Les 6 créneaux de cours permettent à chacun d'apprendre ou de perfectionner ses techniques, pour ensuite les exploiter dans les championnats individuels et en équipe pour ceux qui en ont envie.

À ce titre, deux équipes hommes et une équipe femmes sont engagées en championnat départemental, en association avec le club de tennis de St-Ouen-des-Alleux. Les premiers résultats sont encourageants.

Les jeunes ont eux-aussi accès à la compétition et profitent par ailleurs de stages et de mini-challenges organisés par Aurélien, l'éducateur de l'OSPAC qui intervient sur les entraînements jeunes du lundi soir et du mercredi matin.

On note une bonne participation des jeunes joueurs de l'ACC tennis.

Nous vous invitons à suivre l'actualité de l'ACC tennis sur la page Facebook du club, à partir de laquelle vous pouvez nous contacter.



ACC VOLLEY
Stéphanie Médard 06 89 50 82 94
steph-35@laposte.net

Cotisations de 55 à 70 €

Nous commençons cette nouvelle année sportive avec un effectif en hausse notamment chez les plus jeunes.

Grâce aux différents forums et à la communication que les anciens joueurs ont pu relayer, nous avons actuellement 15 jeunes nés entre 2004 et 2012 à participer aux entraînements du vendredi soir (18h30/20h).

Cet entraînement est mené par Jean Philippe, éducateur à l'OSPAC, accompagné de bénévoles.

5 joueurs jouent toujours en compétition M15. Un renfort de joueurs serait appréciable pour les enfants nés en 2007, 2008 et 2009 afin de pouvoir engager une équipe M13 en compétition.

Chez les adultes, quelques mouvements également mais un effectif plus stable ; nous avons une douzaine d'adultes inscrits dont les ¾ jouent en compétition.

Nous sommes toujours en entente avec Gosné, ce qui nous permet de faire jouer 2 équipes (une en honneur et l'autre en excellence). Ils s'entraînent le mercredi de 20h30 à 22h30 à la salle des sports de Gosné. Les matchs se déroulent le vendredi soir.

Comme à son habitude, l'ACC volley proposera une sortie au Rennes Volley à toutes personnes intéressées (licenciés, familles, amis...). La date sera donnée ultérieurement.

Le vendredi 5 juin 2020, nous proposerons un tournoi en 4*4, ouvert à toutes personnes de plus de 16 ans à la salle des sports de Saint-Jean-sur-Couesnon.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez appeler le 06 89 50 82 94 ou rejoindre un entraînement.

Pour tous renseignements :

- le site de la section foot <http://www.acc-foot.fr>
- les pages Facebook : Avenir Club du Couesnon / TennisDuCouesnon / ACCVolley
- par courriel president@acc-foot.fr
- par téléphone au 06 16 91 31 71
- par courrier à M. Folliot Vincent 7 La Pâqueraie Saint-Jean-sur-Couesnon 35140 Rives-du-Couesnon

Remerciements

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles qui arpentent les terrains toutes les semaines.

Bonnes fêtes et joyeuse année 2020



Reprise des activités sportives depuis septembre 2019

Les activités dites de compétition ont repris leur championnat respectif : l'équipe de foot fanion masculine senior évolue en championnat régional (R3), les deux autres en championnat départemental de niveaux D2 et D3.

En août 2019, cette section a accueilli un nouvel éducateur senior, Ludovic, et un nouvel arbitre senior, Johan, des postes indispensables pour pouvoir évoluer au niveau régional.

L'équipe de foot féminine senior évolue en championnat départemental de niveau D2 : elle a terminé première de son groupe lors de la première partie de championnat 2019-2020 (face à des équipes comme Fougères, Liffré, Betton, Thorigné, Tinténiac, Gévezé...).

La section foot féminin avait répondu à l'appel à projets organisé par la Ligue de Bretagne concernant la féminisation et l'organisation d'animations sur le thème de la Coupe du Monde Féminine 2019 de la FIFA.

Lors de la cérémonie des récompenses organisée le 21 septembre au Roudourou à Guingamp, la commission régionale de féminisation a décerné au club de l'ISGC le kit Or de dotations d'une valeur de 600 €.

Les effectifs jeunes masculins et féminins participent aux plateaux organisés le samedi matin ou aux matches de championnat le samedi après-midi.

Nouveauté depuis septembre 2019, les séances d'entraînements de foot des catégories u8-u9, u10-u11, u12-u13 sont mutualisées entre l'ACC et l'ISGC à la demande de l'OSPAC (Office des sports du Pays de St-Aubin-du-Cormier) : l'annonce des prémices d'un rapprochement logique entre les sections sportives complémentaires de l'ACC et de l'ISGC...

Pour ce qui est des nombreuses autres sections sportives dites de loisirs, elles ont également repris leurs activités hebdomadaires avec quelques nouveautés :

- une nouvelle section "Gym baby et sportive" a été créée pour permettre aux plus petits (3-6 ans) de découvrir la motricité, la gym et d'autres activités en douceur ;
- la section "gym adultes" est désormais animée par une nouvelle formatrice diplômée d'État prénommée Juliette ;

Retour sur les manifestations organisées au cours du 2^e semestre 2019

L'ISGC a participé au 1^{er} forum des associations organisé le samedi 31 août 2019 par Rives-du-Couesnon, une belle occasion de faire connaître les activités sportives proposées par l'association auprès des habitants de Rives-du-Couesnon.

Le repas annuel de l'association, organisé le 26 octobre 2019, a permis de rassembler environ 360 convives. Au cours de la soirée, quelques bénévoles ont été récompensés pour leur travail de longue haleine et le temps passé au service des jeunes adhérents de l'ISGC.

Nouveauté

Dans le cadre du développement du football loisir et en partenariat avec le District d'Ille-et-Vilaine de Football, il est désormais possible de découvrir de nouvelles activités : foot5 (foot sur petit terrain synthétique comme celui de St-Georges), footnet (tennis-ballon) ou encore foot en marchant (sport d'équipe inspiré du football, les règles sont légèrement différentes et les joueurs ont interdiction de courir).

La pratique du football loisir peut s'envisager aussi bien au masculin qu'au féminin (activités mixtes).

Des animations-découverte seront prochainement proposées et accessibles à tous -petits et grands-.

Vœux et remerciements

Les membres du conseil d'administration de l'ISGC formulent des vœux de belle et heureuse année 2020 à tous ses adhérents et sympathisants mais également à tous les habitants de Rives-du-Couesnon.

Ils remercient également tous les éducateurs, dirigeants, bénévoles, accompagnateurs, parents qui œuvrent régulièrement au bon fonctionnement des différentes sections sportives.



L'ISGC (association sportive de St-Georges-de-Chesné / Vendel / La Chapelle St-Aubert) vous propose un certain nombre d'activités sportives (en compétition ou sous forme de loisirs) encadrées par des éducateurs sportifs et/ou bénévoles.

N'hésitez pas à venir faire des essais et compléter les effectifs de ces sections sportives...

Pour la pratique de ces activités, l'association dispose de deux terrains de foot enherbés (Saint-Georges et Vendel), d'un terrain synthétique foot5 entièrement clos, d'un terrain city, d'une salle des sports et d'une salle de motricité/gym.

Pour les adultes

Pour les enfants

FOOTBALL
masculin et féminin

MULTISPORTS

TENNIS

GYM BABY
ET SPORTIVE

FOOTBALL
masculin et féminin
niveaux régional
et départemental

GYM
renforcement musculaire

DANSE COUNTRY

TENNIS DE TABLE

SOCCER
foot sur synthé ou en salle

MARCHE À PIED

PARTICULARITÉ

Depuis plus de 4 ans,
une section foot

"au féminin" dispose
de 3 catégories :

- u9-u10-u11
- u13
- seniors

L'ISGC peut aussi mettre en place de nouvelles activités sous conditions d'obtenir un nombre d'adhérents suffisant ainsi qu'un encadrement adapté. Exemples : tennis de table enfants, running pour les adultes, gym d'entretien pour les retraités, etc...

N'hésitez pas à nous faire part de propositions.

N'attendez pas la rentrée pour vous inscrire,
adressez dès maintenant un mail à l'adresse suivante :

isgcpresidence@gmail.com

et vous obtiendrez les renseignements souhaités ainsi que les fiches d'inscription.



ACCA

Saint-Georges-de-Chesné

Dates à retenir en 2020

Le repas annuel sera organisé le samedi 14 mars à 19h15 à Combourtille

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 29 mai (l'horaire et le lieu seront diffusés par voie de presse et sur le site de Rives-du-Couesnon)

Composition du bureau de l'association :

Président : Vincent Guérin

Vice président : Martin Pasquet

Trésorier : Damien Dupont

Secrétaire : Jérôme Buchard

Les membres :

Jean-Yves Boibineul,

Roger Denis Bouvet, Kévin Lebossé

L'association compte 18 chasseurs.

Saint-Jean-sur-Couesnon

Le repas annuel sera organisé le dimanche 26 juillet 2020.

ASSOCIATION SAINT-MARTIN

Culture et patrimoine église de Vendel

Association Saint-Martin, culture et patrimoine, église de Vendel.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 24 janvier 2020, à 20 heures, à la salle des fêtes de Vendel.

RACINES

L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 25 janvier 2020 à 14h30 dans la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Chesné.

Calendrier prévisionnel des animations associatives programmées au cours de l'année 2020

37
ASSOCIATIONS

(de nouvelles manifestations pourront s'ajouter en cours d'année)



Samedi 4 janvier : élection nouveau conseil d'administration et galette des rois (ACC)

Mercredi 8 janvier : assemblée générale (Club de l'Amitié Générations Mouvement Saint-Marc)

Mercredi 15 janvier : assemblée générale, élections du tiers sortant, repas et galette des rois (Club des Aînés de Vendel)

Vendredi 24 janvier : assemblée générale (Association Saint-Martin, culture et patrimoine, église de Vendel)

Samedi 25 janvier : assemblée générale (Racines)

Vendredi 7 février : loto dans la salle des fêtes de Sens-de-Bretagne (Sur les pas de Rachel)

Vendredi 14 et samedi 15 février : tournoi futsal (ACC)

Vendredi 21 février : assemblée générale (Comité des fêtes de Saint-Marc)

Samedi 29 février : participation au Salon d'histoire à St-Aubin (Association Histoire et patrimoine de Saint-Marc)

Samedi 7 mars : repas des fruits de mer (Comité des fêtes de Saint-Jean)

Mardi 10 mars : assemblée générale suivie d'un repas (Club de l'Amitié de Saint-Georges)

Samedi 14 mars : repas annuel (ACCA Saint-Georges)

Samedi 4 avril : visite guidée du musée des Beaux Arts de Rennes (Association Histoire et patrimoine de Saint-Marc)

Samedi 4 avril : repas (ACC)

Lundi 20 avril : concours de belote (Club des Aînés de Vendel)

Mercredi 29 avril : repas de printemps (Club des Aînés de Vendel)

Jeudi 7 mai : repas de secteur au restaurant à Saint-Ouen-des-Alleux (organisation Club des Aînés de Vendel)

Vendredi 8 mai : tournoi foot en herbe (ACC)

Dimanche 17 mai : découverte des Rives-du-Couesnon en vélo et vélo électrique (Comité des fêtes de Saint-Jean)

Mercredi 27 mai : concours de belote (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean)

Vendredi 29 mai : assemblée générale (ACCA Saint-Georges)

Lundi 8 juin : concours de belote (Club de l'Amitié de Saint-Georges)

Mercredi 3 juin : triathlon à Retiers (Club des Aînés de Vendel)

Vendredi 5 juin : tournoi volley-ball (ACC)

12, 13 et 14 juin à Saint-Georges-de-Reintembault : rassemblement annuel des communes françaises dont le nom commence par Saint-Georges

Samedi 13 juin : fête de la musique (Comité des fêtes de Saint-Marc)

Samedi 13 ou 27 juin : visite à Corseul, près de Dinan (Association Histoire et patrimoine de Saint-Marc)

Vendredi 26 juin : feu de la Saint-Jean (Comité des fêtes de Saint-Jean)

Dimanche 26 juillet : repas annuel (ACCA Saint-Jean)

Samedi 22 août : journée des familles (ACC)

Dimanche 6 septembre : repas (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean + CCAS)

Mercredi 16 septembre : concours de belote (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean)

Vendredi 23 octobre : concours de belote (Club des Aînés de Vendel)

Mercredi 4 novembre : concours de belote des AFN (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean)

Mercredi 25 novembre : concours de belote Téléthon (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean)

Mercredi 2 décembre : repas de Noël (Club des Aînés de Vendel)

Mercredi 9 décembre : assemblée générale (Club de la 2^e Jeunesse de Saint-Jean)



Un service de
Fougères Agglomération

Pour se déplacer facilement
d'une
commune à l'autre du territoire
communautaire.

Par Taxi.
À 4€ la course.

Les déplacements s'opèrent
dans un périmètre déterminé :
pour aller d'une commune à
l'autre.

Le territoire communautaire est
ainsi divisé en 3 secteurs
«Transport à la demande».

Votre secteur dépend de votre
lieu de résidence.

Vous pouvez vous déplacer à
l'intérieur de ce secteur d'une
commune à l'autre.
Vous ne pouvez pas vous déplacer
d'un secteur à l'autre.

Quel taxi pouvez-vous appeler ?

> Taxi Dannie,
Rives du Couesnon
(Saint-Georges-de-Chesné)
- Tel. 06 88 89 55 95

> Taxi du Pays de Fougères 
Rives du Couesnon
(Saint-Jean-sur-Couesnon)
- Tel. 02 99 99 87 85

> Zenith Ambulances,
Saint-Ouen-des-Alleux
- Tel. 02 99 39 44 76

> **4 € la course en taxi**

Jusqu'à 50 tickets par an au prix
de 4€.

Fougères Agglomération règle direc-
tement à la société de taxi la diffé-
rence entre le coût réel et le prix de
4 € qui vous est demandé.

Possibilité d'acheter 25 tickets sup-
plémentaires / an, au prix de 8 €.

 **C'est pour qui ?**

Transport à la demande

**Du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés).
De 8 h à 19 h. Toute l'année.**



> C'est pour vous, sans conditions d'âge ni de ressources, si vous habitez une des 29 communes de Fougères Agglomération.

Toutefois : vous ne pouvez en bénéficier si vous habitez une zone urbaine desservie par le service de transports urbains SURF (soit : Fougères, Lécousse centre et Javené centre) ; à moins que vous ne soyez titulaire d'une carte mobilité inclusion «invalidité» (laquelle vous donne droit au service Mobil'Agglo «Transport à la demande».)

Certains trajets ne peuvent pas être pris en charge par le service Mobil'Agglo / Transport à la demande :

- les trajets (pour soins médicaux, consultations...) qui sont pris en charge par la sécurité sociale ;
- vos déplacements domicile / travail
- des déplacements de transports scolaires au départ et / ou à destination de l'école et / ou du domicile.

Combien ça coûte ?

> 4 € la course
Vous pouvez acheter jusqu'à 50 tickets par an au prix de 4 €.

Si vous avez besoin d'effectuer plus de trajets : vous pouvez acheter des tickets supplémentaires au prix de 8 € ; le nombre de ces tickets supplémentaires est limité à 25 par an.

Vous pouvez donc effectuer jusqu'à 75 trajets par an (un aller - retour équivaut à 2 trajets).

> A savoir :

Fougères Agglomération prend à sa charge la différence entre le prix réel de la course et le prix forfaitaire que vous payez (4€ pour les 50 premiers trajets ou 8 € pour les trajets supplémentaires).

Comment faire ?

Vous remplissez les conditions pour bénéficier du service (voir page précédente = « C'est pour qui ? »)
Et vous voulez en profiter...

>> 1 - Pour acheter vos tickets : Vous en faites la demande...

Pour acheter vos tickets, vous en faites la demande auprès de votre mairie (ou du ccas de votre commune)
Via un formulaire qui vous est remis à l'accueil (mairie ou ccas).
Une fois que vous avez rempli le formulaire, il devra être validé par votre mairie.

Il sera ensuite remis - par votre mairie ou par vos soins - à Fougères Agglomération, accompagné d'un chèque dont le montant dépend du nombre de tickets achetés.

>> 2 - Vous recevez les tickets chez vous

Fougères Agglomération vous expédie par courrier, à votre domicile, vos tickets nominatifs.

Prévoyez un délai de quelques jours entre la date de dépôt de votre dossier et la réception de vos tickets.

>> 3 - Vous réservez votre trajet

Pour réserver votre trajet, vous appelez la société de taxi que vous choisissez dans une liste de sociétés agréées (sur le périmètre correspondant à votre secteur : voir pages suivantes).

Et vous réservez.

La réservation doit se faire au plus tard la veille avant midi.

>> 4 - Le jour de votre trajet

Le jour de votre trajet, le taxi vient vous chercher à l'adresse que vous lui avez indiquée.

A votre arrivée, vous remettez un ticket au chauffeur : il le remplit, vous le signez. Et c'est tout.

Pour le retour : prévoir un autre ticket.

Les jeunes de moins de 11 ans, doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Où s'informer ?

Dans votre mairie ou au ccas de votre commune.

Ou auprès du Service Mobilité – Transports de Fougères Agglomération
Parc d'activités de l'Aumaillerie – 1, rue Louis Lumière – 35133 La Selle-en-Luitré.
Tél : 02-23-51-35-12 / transport@fougeres-agglo.bzh

Un service de
Fougères Agglomération

Tout public
Gratuit

Navettes

Liaison >> Centres – bourgs

- > La Chapelle Saint-Aubert,
- > Rives-du-Couesnon
(Vendel et Saint-Georges-de-Chesné),
Combourtillé, Billé
- > Gare routière de Fougères

Le mercredi et le samedi
1 aller – retour en après-midi

Toute l'année

(sauf : pendant les vacances de Noël, pendant le mois d'août, les mercredis et samedis fériés)

Un service mis en place par
Fougères Agglomération sur
les communes non desservies
par les autres modes de
transports en commun.

4 circuits :

> 1 circuit reliant La Chapelle
Saint-Aubert, Rives-du-
Couesnon (Vendel et Saint-
Georges-de-Chesné),
Combourtillé, Billé
à la gare routière de Fougères.

> 1 circuit reliant les centres-
bourgs de Saint-Christophe de-
Valains, Saint-Ouen des Alleux,
Saint-Sauveur des-Landes
à la gare routière de Fougères.

> 1 circuit reliant Parigné, Le
Loroux, La Chapelle-Janson
à la gare routière de Fougères.

> 1 circuit reliant Parcé, Luitré,
La Selle-en-Luitré, Fleurigné
à la gare routière de Fougères.



C'est pour qui ?

> C'est pour tous les habitants.

Combien ça coûte ?

> C'est gratuit – Sans inscription préalable.

Comment faire ?

> **Pour tous les trajets : il suffit de se rendre au point d'arrêt**
(voir tableaux en annexe)

Prévoyez d'arriver au point d'arrêt environ 5 mn avant l'heure indiquée.
Faites signe au chauffeur si vous voulez monter ou descendre.

A l'arrivée des arrêts «terminus» tous les voyageurs doivent descendre du véhicule.

> Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'une personne adulte.

Où s'informer ?

> Auprès de votre mairie

> **Au Service Mobilités - Transports de Fougères Agglomération**
Parc d'activités de l'Aumallerie - 1, rue Louis Lumière
35133 La Selle-en-Luitré
Tél : 02-23-51-35-12 - transport@fougères-agglo.bzh
www.fougères-agglo.bzh

> **A la Boutique SURF -**
Gare routière de Fougères
6 rue des Frères Deveria

Liaison des centres – bourgs

- > La Chapelle Saint-Aubert,
- > Rives-du-Couesnon (Vendel et Saint-Georges-de-Chesné),
Combourtillé, Billé
- > Saint-Sauveur-des-Landes
- > à la gare routière de Fougères



Liaison Centres - Bourgs → Gare routière de Fougères

Le mercredi et le samedi*
1 Aller-Retour en après-midi

**Tout public
Gratuit**

* Toute l'année
Sauf :
au mois d'août,
pendant les
vacances de Noël,
les mercredis
et samedis fériés.

La Chapelle-Saint-Aubert
Rives-du-Couesnon
/ Vendel / Saint-Georges-de-Chesné
Combourtillé
Billé



Circuit Bleu - Aller	
13h45	La Chapelle-Saint-Aubert / Rue de Vendel
13h50	Rives du Couesnon / Vendel - Place du Calvaire
13h55	Rives-du-Couesnon / Saint-Georges-de-Chesné - Place des Tilleuls
14h02	Combourtillé / Mairie
14h05	Billé / Rue de Fougères
14h20	Fougères / Gare routière
Circuit Bleu - Retour	
18h	Fougères / Gare routière
18h15	Billé / Rue de Fougères
18h18	Combourtillé / Mairie
18h25	Rives du Couesnon / Saint-Georges-de-Chesné - Place des Tilleuls
18h30	Rives-du-Couesnon - Vendel / Église
18h35	La Chapelle-Saint-Aubert / Rue de Vendel

LE CLIC vous accueille, vous écoute, vous conseille, vous soutient

* Site Maën Roch

**5, rue Victor Roussin
St Brice en Coglès
35460 MAËN ROCH**

Horaires secrétariat St Brice

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 17h
Jeudi et vendredi : 14h à 17h30

* Site Fougères

**3, avenue de Normandie
35300 FOUGERES**

Horaires secrétariat Fougères

Ouvert tous les matins de 9h30 à 12h, les
lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Accueil téléphonique

Tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi après-midi

02 99 98 60 23

clic@assohautebretagne.fr www.clichautebretagne.com

Pour les personnes âgées

- Maintien à domicile
- Aide administrative
- Différentes solutions d'hébergement
- Loisirs
- Vie sociale, transport

Pour les personnes en situation de handicap

Maison Départementale des Personnes Handicapées
Antenne locale — Enfants et adultes

- Information sur les droits et services
- Appui à la constitution des dossiers de demande
 - ✓ Prestation de compensation du handicap
 - ✓ Allocation adulte handicapé
 - ✓ Cartes d'invalidité et de priorité
 - ✓ Carte de stationnement
 - ✓ RQTH et orientation professionnelle
 - ✓ Allocation d'éducation enfant handicapé
- Aide à la définition du projet de vie
- Information sur l'avancée de votre demande



Les permanences

St Georges de Reintembault, Louvigné du Désert, Tremblay,
St Marc sur Couesnon, St Germain en Coglès, Antrain,
Bazouges La Pérouse, Liffré et St Aubin du Cormier.

Contactez le CLIC pour prendre un rendez-vous

En faveur

- ⇒ des personnes âgées
- ⇒ des personnes handicapées
- ⇒ des proches

L'accueil du CLIC en 2018

- 2 450 personnes reçues
- 5 446 entretiens

Le CLIC

est
un établissement
médico-social
neutre
et indépendant

Il est géré par
une association

Les professionnels
vous reçoivent
et vous
accompagnent
dans vos démarches
et vos réflexions

Les salariés sont tenus
à la confidentialité
des informations
confiées

Service gratuit

LE CLIC propose des actions collectives et de coordination

PROPOSE
UNE COORDINATION
AUTOUR
DE SITUATION INDIVIDUELLE

AIDE AUX AIDANTS

- Bistrot Mémoire
- Soutien psychologique aux aidants et aux personnes aidées
- Groupes de parole d'aide aux aidants

ANIME DES COLLECTIFS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Les CCAS, les SAAD, les SIAD les clubs de retraités et les établissements d'accueil pour personnes âgées s'associent pour mieux prendre en compte les besoins des personnes isolées et proposer des après-midis rencontres.

COORDONNE DES ACTIONS DE PREVENTION SANTE ET ANIME DES CONFÉRENCES

- Conduite seniors
- Bien dormir quand on a plus 20 ans

LE TERRITOIRE DU CLIC

- Liffré-Cormier Communauté
- Couesnon Marches de Bretagne
- Fougères Agglomération

53 communes
103 000 habitants

ACTUALITÉ

Une nouvelle identité pour le SMICTOM !



Depuis plusieurs mois, le SMICTOM planche sur une nouvelle identité visuelle. Elle est le point de départ d'un nouveau dispositif de communication.

Pourquoi adopter une nouvelle identité ?

L'objectif premier est de renforcer l'identité du SMICTOM et moderniser son image en vue d'augmenter sa notoriété et son intérêt auprès du grand public. La nouvelle charte permet d'apporter de la cohérence à la communication, et participe à la bonne compréhension des messages.

Une identité éco-conçue

La base de travail de la nouvelle identité était l'éco-conception, c'est-à-dire la volonté de proposer un logo et une charte graphique qui aient un faible impact environnemental. C'est la raison pour laquelle les lettres du logo ne sont pas pleines. Ainsi, moins d'encre sera nécessaire lors de l'impression des documents.

Que représente le nouveau logo ?

Le Syndicat a souhaité adopter un logo très lisible, avec une simplicité graphique assumée. Les lettres du logo ne sont pas fermées, ceci afin de renforcer la simplicité graphique mais aussi pour symboliser la volonté du SMICTOM de travailler en partenariat avec tous les acteurs du territoire. Les formes rondes rappellent l'engagement du Syndicat pour défendre la planète. Enfin, les bulles, composées de trois couleurs, représentent les trois métiers du SMICTOM : la collecte des déchets, la gestion des déchèteries et la sensibilisation du public aux problématiques de prévention des déchets.



DÉCRYPTAGE

Préparer une hotte zéro déchet

En moyenne, le volume des poubelles augmente de 10 % pendant la période de Noël. Comment éviter cela ?

Les cadeaux zéro déchet, c'est possible ! On peut par exemple offrir des cadeaux d'expérience : une place de concert, de spectacle, un cours de cuisine, une dégustation de fromages, un weekend en amoureux... On peut aussi fabriquer ses propres cadeaux.

Le papier cadeau, c'est joli, mais très générateur de déchets. Pour s'en passer, il existe plusieurs solutions :

- Le furoshiki est une technique de pliage qui permet d'emballer ses cadeaux, à partir de tissu ou de papier de récupération. Personnalisé avec de la laine ou du rafia, les emballages deviennent une partie intégrante du cadeau.
- Les boîtes en carton, plus ou moins grandes selon le cadeau
- Les sacs à vrac. Simples et pratiques, ils sauront contenir tous vos cadeaux.

EN BREF

Les déchèteries à l'heure d'hiver

Depuis le 1^{er} novembre, les déchèteries du SMICTOM ont adopté les horaires d'hiver. Ceci dans le but d'adapter les horaires d'ouverture à la fréquentation.

Pour consulter les nouveaux horaires : www.smictom-fougères.fr

Le geste du mois



Pour consommer moins d'emballages, j'utilise des sacs à vrac. En plus de limiter les emballages superflus, j'achète la quantité que je souhaite, ce qui permet de limiter le gaspillage.

Le chiffre du mois

-16 %

Depuis le 1^{er} juillet, le SMICTOM expérimente la redevance incitative sur une partie de son territoire, avec un objectif : la réduction des déchets. Les premiers chiffres sont très encourageants : la production d'ordures ménagères est en baisse de 16 %. Bravo !

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené
02.99.94.34.58
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

44
CLASSES

LES CLASSES 9



Classes 09

St Georges de chesné

7 septembre 2019

L'image de Marc • Saint-Aubin-du-Cormier



Classes 9 St Jean sur Couesnon 12 octobre 2019

L'image de Marc • Saint-Aubin-du-Cormier



Classes 09

St Marc sur Couesnon

5 octobre 2019

L'image de Marc • Saint-Aubin-du-Cormier



Classes 9 Vendel 12 octobre 2019

L'image de Marc • Saint-Aubin-du-Cormier



LES DIVERS SERVICES

MAIRIES

Mairie Rives-du-Couesnon

Saint-Jean-sur-Couesnon
Ouverture au public :
Lundi : 9h - 12h / 14h - 19h
Mercredi et vendredi : 9h - 12h
1^{er} samedi : 9h - 12h
02 99 39 12 57
mairie@rivesducouesnon.fr

Saint-Marc-sur-Couesnon

Ouverture au public :
Lundi : 14h - 17h
Mardi et vendredi : 9h - 12h
2^e samedi : 9h - 12h
02 99 39 12 54
mairie@rivesducouesnon.fr

Saint-Georges-de-Chesné

Ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h
vendredi : 14h - 17h
3^e samedi : 9h - 12h
02 99 97 61 85
mairie@rivesducouesnon.fr

Vendel

Ouverture au public :
Lundi et vendredi : 14h - 17h
Mardi : 13h30 - 16h
02 99 97 62 39
mairie@rivesducouesnon.fr



Écoles publiques du Syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS)

Saint-Jean-sur-Couesnon

La directrice Mme Le Roux
02 99 39 10 95

Saint-Georges-de-Chesné

La directrice Mme Olivard
02 99 97 66 58

La Chapelle Saint-Aubert

La directrice Mme Ihuello
02 99 18 79 34

Vendel

La directrice Mme Gilson
02 99 97 62 32

Saint-Marc-sur-Couesnon

La directrice Mme Lebreton
02 99 39 15 24



BIBLIOTHÈQUES / MÉDIATHÈQUES

Bibliothèque municipale

7 bis, rue des Écoles
Saint-Jean-sur-Couesnon
Mercredi de 10h45 à 12h15
et de 16h30 à 18h
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30
02 99 39 61 88
biblistjean@gmail.com

Bibliothèque municipale

Saint-Georges-de-Chesné
Mardi de 16h30 à 17h30
Mercredi de 11h à 12h
et de 15h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h30
02 30 96 63 77
biblio.sgdc@gmail.com

Médiathèque La Pozz

Saint-Marc-sur-Couesnon

Mercredi de 10h30 à 12h30
et de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30
02 99 69 55 40
bibliostmarccouesnon@gmail.com

Bibliothèque municipale

Vendel
Samedi de 11h à 12h
1^{er} et 3^e mardis du mois
de 17h à 18h
bibliotheque.vendel1@gmail.com



AUTRES

PAE

5, route Nationale
Saint-Jean-sur-Couesnon
Pierrette Leduc
Permanences le mardi
de 9h à 12h30
et l'après-midi sur RDV
02 99 98 59 43
pae@fougeres-agglo.bzh

Architecte conseil

Marie-Jeanne Guillerm
Prendre RDV
02 99 94 50 34

STGS

22, rue des Grèves
50307 Avranches cedex
Service astreinte 7/7 jours - 24/24 heures
Accueil clientèle du lundi au vendredi
de 8h à 18h
09 69 32 69 33
www.stgs.fr
eau@stgs.fr

EDF

1, rue de la Moussais
35305 Fougères
09 69 32 18 79
www.edf.fr

RIPAME

5, rue des Écoles
Saint-Jean-sur-Couesnon
Nolwenn Rondin
Permanences sur RDV le jeudi
de 13h30 à 19h
Permanences téléphoniques
le vendredi de 13h30 à 15h30
06 43 47 74 63
ripame@fougeres-agglo.bzh

Micro-crèche

5, rue des Écoles
Saint-Jean-sur-Couesnon
06 43 47 74 63
microcreche@fougeres-agglo.bzh

Consultation de puéricultrice

5, rue des Écoles
Saint-Jean-sur-Couesnon
Permanences uniquement
sur rendez-vous
CDAS de Fougères
02 99 94 58 58

CPAM

3, avenue François Mitterrand
35300 Fougères
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
Ouverture à 10h30 le 1^{er} jeudi
3646

ALSH - Saint-Jean-sur-Couesnon

6 - 8, rue des Écoles
Rémy Plé-Deschamps
Permanences le lundi de 8h45 à 11h
et le mercredi de 9h à 17h
06 07 24 13 46
stjean.alsh@fougeres-agglo.bzh

ALSH - Saint-Georges-de-Chesné

13, rue du Romarin
Anne-Laure
Permanences le lundi de 10h30 à 12h
et le jeudi de 14h à 15h (sur RDV)
06 79 59 94 18

Centre des finances publiques

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Trésorerie
02 99 99 78 40

Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Du lundi au vendredi
02.99.17.25.00
www.cadastre.gouv.fr

SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet - ZA de l'Aumaillerie - 35133 Javené
www.smictom-fougeres.fr

Horaires d'hiver des déchèteries : du 1^{er} novembre au 28 février

Javené :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Les vendredi et samedi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h

St-Aubin-du-Cormier :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Le jeudi de 9h à 12h
Les vendredi et samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
02 99 94 34 58

Rappel :

la carte d'accès en déchèterie est obligatoire.

Les usagers doivent l'avoir sur eux en cas de contrôle à la déchèterie de Saint-Aubin-du-Cormier.

Elle est délivrée gratuitement sur demande à tous les foyers du territoire du SMICTOM. Pour faire une demande de carte :

<https://www.smictom-fougeres.fr/vos-demarches-en-ligne/demande-de-carte-decheterie/>



Saint-Jean-sur-Couesnon
02 99 39 12 57

Saint-Georges-de-Chesné
02 99 97 61 85

Saint-Marc-sur-Couesnon
02 99 39 12 54

Vendel
02 99 97 62 39

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Mairie de Rives-du-Couesnon
4, rue Nationale Saint-Jean-sur-Couesnon - 35140 Rives-du-Couesnon
Courriel : mairie@rivesducouesnon.fr